

CALENDRIER GENERAL DU MOUVEMENT INTERACADEMIQUE 2025

Mercredi 6 novembre 2024 à 12h	Ouverture du serveur www.education.gouv.fr/iprof-siam
Mercredi 27 novembre 2024 à 12h	Fermeture du serveur
Du jeudi 28 novembre au vendredi 6 décembre 2024	Je télécharge ma confirmation de participation au mouvement sur SIAM via I-Prof J'ai la possibilité d'apporter des corrections manuscrites sur ma confirmation Je signe ma confirmation Je dépose ma confirmation sur COLIBRIS accompagnée des pièces justificatives (sous format PDF) correspondant à ma situation
Vendredi 29 novembre 2024	Si je suis dans une situation médicale, je transmets mon dossier médical au titre du handicap et/ou celui de mon conjoint ou le dossier médical de mon enfant directement auprès du Médecin Conseiller Technique de la Rectrice : 144 rue Bavay B.P 709 59033 Lille cedex Le cachet de la poste faisant foi
Jeudi 16 janvier 2025 à 8h	Je consulte mon barème validé par les services du Rectorat sur SIAM via I-Prof
Du jeudi 16 janvier 2025 8h et jusqu'au jeudi 30 janvier 2025 8h	Je peux demander, exclusivement sur COLIBRIS , la rectification de mon barème si je constate qu'il ne correspond pas à ma situation
Au plus tard le vendredi 7 février 2025 à minuit	Je transmets ma demande de participation tardive au mouvement ou d'annulation ou de modification de demande de participation exclusivement à l'adresse : https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/ je me reporte à l'article 7 de l'arrêté académique du 31 octobre 2024 afin de vérifier que je remplis les conditions réglementaires
Vendredi 14 février 2025 à 8h	Fin de consultation des barèmes validés par les services du Rectorat
Mercredi 12 mars 2025	Je consulte le résultat de ma demande de mutation sur SIAM via I-Prof